

**ANNEE 2023**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 26 JUIN 2023**

*Délibération n°*

**2023056**

Date de convocation : 20/06/2023

Date d'affichage : 28/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18  
Pouvoirs : 3  
Nombre de votants : 21

Vote : 21  
Pour : 21  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 064-216401000-20230626-2023056-DE



L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 juin 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, M. Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, M. Mikel AMILIBIA.*

*Mmes Valérie RECART, Emmanuelle DALLET, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN, Bénédicte LARCEBEAU.*

*Absents excusés : Laure TREMOUILLE ; Céline FAYS (pouvoir à Cédric BRESAC), Christian GARRIGUES, Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Frédéric ETCHEGARAY), Maud BARRAL (pouvoir à Fleur BEYRIS).*

*Secrétaire de séance : Marie ROSPIDE*

**O.J n°7 : Fixation des nouveaux tarifs du restaurant scolaire en vigueur au 1<sup>er</sup> Septembre 2023**

Rapporteur : Mme Emmanuelle DALLET

➤ **Restauration scolaire :**

Pour rappel, les tarifs appliqués actuellement ont été mis en place depuis la rentrée de septembre 2021 comme suit :

Forfaits mensuels	Enfants domiciliés à Bassussarry	Enfants domiciliés hors Bassussarry
Forfait 4 repas/semaine	57 €	60 €
Forfait 3 repas/semaine	50 €	52 €
Forfait 2 repas/semaine	40 €	42 €

Lors d'une précédente commission sociale, il a été proposé de revoir ces tarifs et de les augmenter comme suit à partir de la rentrée scolaire de septembre 2023 :

Forfaits mensuels	Enfants domiciliés à Bassussarry	Enfants domiciliés hors Bassussarry
Forfait 4 repas/semaine	59 €	62€
Forfait 3 repas/semaine	51€	53€
Forfait 2 repas/semaine	41€	43€

- ✓ *Un abattement de 50% sur les tarifs ci-dessus sera appliqué pour le personnel communal.*

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**APRES** avoir entendu les explications données,

**APRES** en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs du restaurant scolaire mentionnés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Fait à Bassussarry, le 26 juin 2023.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

